



Bulletin d'information **Le Jacobin** MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 12 No 4
Mai 2014

Jeudi 15 mai
De 14 h à 19 h

VENTE DE LIVRES

À la mairie de Saint-Jacques

Détails en page 10



17-18-19 mai
De 8 h à 18 h

VENTE-DÉBARRAS

Permis requis (gratuit)

Détails en page 20



Mardi 20 mai
De 18 h à 20 h 30
Mercredi 21 mai
De 15 h à 19 h

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR

À la mairie de Saint-Jacques
(16, rue Maréchal)

Détails en page 9



Samedi 24 mai
De 8 h à 16 h

Au garage municipal
(186, rue Saint-Jacques)

COLLECTE DES RDD ET DES PNEUS

Détails en page 20



Samedi 24 mai
De 9 h à 15 h

Détails en page 13

FROLIC ACADIEN ET JOURNÉE ENVIRONNEMENT



Dimanche 8 juin
De 10 h à 14 h

À la caserne (115, rue Saint-Jacques)

DÉFI TÊTES RASÉES DE LEUCAN

Détails en page 21



Sommaire

Bulletin d'information **Le Jacobin** MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Le conseil municipal

Bilan des décisions 3-5

Urbanisme et réglementation

Avis public 6
Travaux sur un bâtiment 7
Nettoyage de votre terrain 7
Votre animal, votre responsabilité 7

Municipalité de Saint-Jacques

Offre d'emploi étudiant 8
Journée nationale des patriotes 8

Loisirs et culture

Camp de jour 9
Terrains de tennis 10
Terrains de pétanque 10
Vente de livres 10
Hockey mineur – Périodes d'inscription 10
Cardio-musculation - Cardio-poussette 10

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Passion lecture 11
Toutapprendre.com 11
Prêt numérique 11
Atelier de chocolat 11
Club du rat Biboché 11
Les Animations Desjardins 11
Soirée coups de cœur 12
Chaque vie mérite d'être racontée 12
Prêts de livres entre bibliothèques 12
Journée nationale des patriotes 12
Horaire régulier 12

Des nouvelles de vos organismes

Patrimoine Nouvelle-Acadie 13
SOL 14
Activités du Club Fadoq 14
SHÉNA 15
Horeb Saint-Jacques 16
Entraide et Amitié Saint-Jacques 16
Regroupement Bénévole de Montcalm 17
CRÉVALE 18
Marche contre le cancer 19
Résidence Nouvelle-Acadie 19

Information Saint-Jacques

Vérification des avertisseurs de fumée 20
Collecte des RDD et des pneus 20
Vente-débaras 20
Conférence – Compteurs intelligents 20
Défi têtes rasées de Leucan 21
Traverses piétonnières 22-23
Levée de fonds du RBM 24

Page couverture	Vente de livres Vente-débaras Frolic acadien et Journée environnement Collecte des RDD et des pneus Défi têtes rasées de Leucan
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINE SÉANCE

Lundi 5 mai à 19 h - Lundi 2 juin à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et de la greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Audrey St-Georges, directrice
générale adjointe
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Martin Genest, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur
Tél. : 450 839-3671, poste 7661
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilotte, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Martine Laporte, technicienne en
comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté, préposée à la
comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception et des communications

Julie Leblanc, préposée à l'accueil et à la perception et agente aux
communications
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org | communication@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

450 439-WOUF (9683)

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 3 mars 2014

Permis de voirie -

Ministère des Transports du Québec

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec (MTQ) et qu'elle doit obtenir un permis de voirie pour intervenir sur celles-ci;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques demande au MTQ de lui accorder les permis de voirie, au cours de l'année 2014, et qu'elle autorise madame Josée Favreau, directrice générale, à signer les permis pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments d'emprise n'excèdent pas 10 000 \$, puisque la Municipalité de Saint-Jacques s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

QUE la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, le permis requis.

Jumelage comité Saint-Jacques-Vergt Subvention 2014

Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accepte de verser une somme de 750 \$ au comité de Jumelage Saint-Jacques-Vergt, à titre de contribution pour l'année 2014.

Marche contre le cancer - Le 31 mai 2014

Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques autorise l'événement du 31 mai prochain, dans le cadre de la Marche contre le cancer.

QUE les accès aux installations sanitaires de la mairie seront disponibles pour les marcheurs.

ADMINISTRATION

Fêtes gourmandes de Lanaudière Signature du protocole d'entente 2014

ATTENDU QUE l'organisme Les Fêtes gourmandes de Lanaudière s'adresse à la Municipalité de Saint-Jacques dans le but de renouveler l'entente convenue entre les parties;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques est d'accord à se joindre à titre de partenaire pour l'organisation de l'événement et de permettre la continuité du projet des Fêtes gourmandes de Lanaudière;

ATTENDU QU'un montant a été prévu au budget 2014 pour cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que madame Josée Favreau, directrice générale, soit mandatée pour signer le protocole d'entente, tel que modifié, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Mandat pour taxes impayées

Il a été résolu unanimement que la firme Bélanger Sauvé, Avocats, soit mandatée pour procéder à la perception des divers dossiers de taxes impayées pour la Municipalité de Saint-Jacques.

Nominations - Office municipal d'habitation (OMH)

Il a été résolu unanimement que madame Sophie Racette, messieurs Claude Mercier et François Leblanc soient nommés pour représenter la Municipalité de Saint-Jacques sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Jacques.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels - Réalisation des plans et devis (Travaux de prolongement de la rue Laurin)

Dossier : projet n° 131-022096-00 - WSP Canada inc.
ATTENDU QU'un mandat a été donné pour la réalisation des plans et devis ainsi que les frais de surveillance pour le projet du prolongement de la rue Laurin;

ATTENDU QU'une demande de paiement est reçue de la firme WSP Canada inc. au montant de 5 250 \$ plus taxes, représentant 20 % des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la facture n° 0378766, au montant de 5 250 \$, soit payée à la firme WSP Canada inc. pour le dossier de la rue Laurin, et que cette dépense fait référence au règlement n° 250-2014.

Avis de motion - Modification du règlement n° 207-2010 - Circulation des véhicules lourds

AVIS DE MOTION est donné par madame Josyane Forest, qu'elle présentera à une rencontre ultérieure, un règlement modifiant le règlement n° 207-2010 qui porte sur la réglementation en matière de circulation, de stationnement, d'instauration d'une voie à sens unique sur la rue Marion, de gestion des véhicules lourds et autres règles concernant les

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 3 mars 2014

chemins ainsi que la sécurité routière sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques, afin d'ajouter certaines dispositions relatives à la circulation des véhicules lourds et véhicules outils.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil lors de la présentation de cet avis de motion.

Adoption du règlement n° 264-2014 modifiant le règlement n° 207-2010 - Circulation des véhicules lourds

Adoption du règlement n° 264-2014 modifiant le règlement n° 207-2010, portant sur la réglementation en matière de circulation, de stationnement, d'instauration d'une voie à sens unique sur la rue Marion, de gestion des véhicules lourds et autres règles concernant les chemins ainsi que la sécurité routière sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques, afin d'ajouter certaines dispositions relatives à la circulation des véhicules lourds et véhicules outils.

HYGIÈNE DU MILIEU

Proposition de services et d'honoraires professionnels

Étude de mise à niveau - Usine d'épuration

ATTENDU QU'une proposition de services professionnels est demandée à la firme Beaudoin Hurens pour la mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées;

ATTENDU QU'une proposition au montant de 9 000 \$ plus taxes est reçue;

ATTENDU QU'il est rendu nécessaire de faire un bilan de santé de l'usine d'épuration des eaux usées, ainsi que l'analyse des besoins;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de la firme Beaudoin Hurens, au montant de 9 000 \$ plus taxes, pour l'étude de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées de Saint-Jacques.

URBANISME

Usage service (P1) classe d'usage PUBLIC Adoption du règlement n° 251-2013

ATTENDU QUE le premier projet de règlement n° 251-2013 a été adopté par le conseil municipal à la séance du 11 novembre 2013;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du conseil municipal tenue le 7 octobre 2013;

ATTENDU qu'un avis a été publié dans le bulletin d'information Le Jacobin en décembre 2013 et affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil, (mairie et église), invitant toute personne intéressée à signer une demande;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le règlement n° 251-2013, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité de Saint-Jacques, soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits et que la madame Josée Favreau, directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Montcalm.

LOISIRS ET CULTURE

Demandes du comité des Fleurons Mobilier urbain 2014

ATTENDU QU'une demande est reçue du comité des Fleurons de Saint-Jacques concernant l'achat de mobilier urbain pour 2014, pour une somme de 8 450 \$,

ATTENDU QUE la demande a été présentée lors de la préparation budgétaire 2014, et que des sommes ont été prévues à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la demande du comité des Fleurons et de procéder à l'achat du mobilier urbain pour une somme de 8 450 \$.

Demande d'aide financière - Fête nationale du Québec

ATTENDU QUE madame Senda Bennaceur du comité organisateur de la Fête nationale du Québec dépose un programme préliminaire au conseil municipal, aux fins

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 3 mars 2014

d'approbation et dans le but d'obtenir un soutien financier et technique pour l'organisation d'une fête nationale à Saint-Jacques en 2014;

ATTENDU QUE le comité organisateur désire organiser la fête le samedi 21 juin 2014;

ATTENDU QUE les organisateurs sont conscients qu'ils ne seront pas en mesure de bénéficier de l'aide financière de la SNQ Lanaudière étant donné que l'événement n'a pas lieu à la date prescrite pour l'obtention de la subvention;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu à majorité que le conseil municipal de Saint-Jacques accepte de soutenir le comité dans l'organisation de la Fête nationale du Québec, prévue à Saint-Jacques le samedi 21 juin 2014, sur les points suivants :

QUE l'enveloppe budgétaire maximale de la Municipalité de Saint-Jacques pour soutenir l'activité soit de 4 500 \$ pour l'année 2014, incluant les dépenses décrites. Madame Josyane Forest, conseillère, vote contre, lors de l'adoption de cette résolution, le maire a voté contre la proposition.

Embauches - Camp de jour été 2014

Postes d'animatrice

ATTENDU QUE le Service des loisirs souhaite procéder à l'embauche du personnel du camp de jour pour l'été 2014;

ATTENDU QUE mesdames Amélie Lemarbre, Amélie St-Jean, Émilie Varin et Marie-Pier Vaillancourt ont manifesté le désir de reprendre leurs fonctions d'animatrice au camp de jour à l'été 2014;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de procéder à l'embauche des candidates, à l'été 2014, au camp de jour de la Municipalité de Saint-Jacques, et cela, aux conditions prévues à l'intérieur de la politique salariale en vigueur et du guide d'emplois de la Municipalité de Saint-Jacques.

Demande de participation

Programme Desjardins

(Camp de jour 2014 - Vélo-Tour)

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire l'adhésion au programme Desjardins Jeunes au travail, offert par le Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm;

ATTENDU QU'un étudiant sera embauché comme support au service de garde du camp de jour de Saint-Jacques, et en moitié, comme conducteur du taxi-vélo pour le Vélo-Tour du CHSLD de Saint-Jacques (soit environ 15 heures au service de garde et 10 heures pour le service de taxi-vélo, pour une période de 7 semaines);

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques présente une demande au programme Desjardins – Jeunes au travail pour la création d'un emploi d'une durée approximative de 180 heures. QUE madame Josée Favreau, directrice générale, soit autorisée à signer les documents à cet effet.

Subvention - Club soccer de la Nouvelle-Acadie Été 2014

ATTENDU QUE le Club de soccer AS de la Nouvelle-Acadie s'adresse au conseil municipal dans le but d'obtenir une aide financière pour l'année 2014;

ATTENDU QUE le comité a déposé au conseil municipal les préparations budgétaires ainsi que les résultats de l'année 2013;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement qu'un montant de 4 000 \$ soit versé au Club de soccer AS de la Nouvelle-Acadie à titre de subvention pour l'année 2014. La Municipalité de Saint-Jacques versera les sommes demandées sous présentation de factures justificatives.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Urbanisme et réglementation

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, DE CE QUI SUIT:

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques qui se tiendra le 2 juin 2014, à 19 h, à la salle du conseil municipal de la mairie située au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, le conseil municipal adoptera le règlement n° 265-2014, qui abroge et remplace le règlement n° 257-2013, concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

En effet, le conseil juge à propos qu'il y a lieu de modifier le règlement en y ajoutant un certain nombre de dispositions et d'articles de manière à mieux refléter l'usage et l'application que la Municipalité de Saint-Jacques souhaite en faire;

2. L'objet de ce règlement est l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques, conformément à l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale qui prévoit que toute municipalité doit, suivant toute élection générale et avant le 1^{er} mars suivant, adopter à l'intention de ses élus un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

Ce code impose des règles de conduite notamment en matière de contrats entre la Municipalité et des parents d'élus, de dons ou d'avantages reçus par les élus, de conflits d'intérêts et de confidentialité des informations reçues et il prévoit diverses sanctions pour en assurer le respect. Les principales valeurs de la Municipalité de Saint-Jacques dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

1. L'intégrité des membres de tout conseil municipal de la Municipalité;
2. L'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la Municipalité;
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. Le respect envers les autres membres d'un conseil de la Municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
5. La loyauté envers la Municipalité;
6. La recherche de l'équité.

Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui il s'applique dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

3. Le projet de règlement n° 265-2014 peut être consulté à la mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de huit heures trente (8 h 30) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures (16 h) du lundi au vendredi.

Donné à Saint-Jacques, ce 5^e jour du mois de mai de l'an deux mille quatorze.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Urbanisme et réglementation

INFORMATION :
Martin Genest
Inspecteur municipal

urbanisme@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7660

TRAVAUX SUR UN BÂTIMENT

Si vous prévoyez entreprendre des travaux sur votre bâtiment, (construction, transformation, réparation, agrandissement, addition de bâtiments, installation de piscine) vous êtes assujettis à la réglementation concernant l'obtention d'un permis de construction. (Règlement n° 58-2001)

Pour obtenir un permis (sur rendez-vous), communiquez avec Martin Genest, inspecteur municipal, au 450 839-3671, poste 7660 ou au urbanisme@st-jacques.org.

Des formulaires de demande de permis sont disponibles en format papier à la mairie et en format numérique sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.

NETTOYAGE DE VOTRE TERRAIN

L'arrivée du beau temps nous incite à nettoyer notre terrain. Nous vous demandons de **NE PAS** jeter le gravier et le sable à la poubelle. Faites de petits tas et placez-les sur votre terrain, en bordure de la rue. L'équipe du Service des travaux publics se fera un plaisir de les ramasser.

L'obtention d'un permis est obligatoire pour tous travaux tels que :

- projet d'exhaussement ou d'excavation du sol;
- plantation de haie;
- érection d'une clôture ou d'un muret;
- déblai ou remblai;
- aménagement de stationnement hors-rue de plus de trois cases;
- coupe de plus de dix (10) arbres.



VOTRE ANIMAL, VOTRE RESPONSABILITÉ

Chats

Plusieurs chats errants sont présents sur notre territoire et certains de leurs comportements causent des nuisances au voisinage, telles que miaulements incessants, urine et excréments, poubelles vidées, etc. Afin de remédier à cette situation, nous vous demandons de **NE PAS** les nourrir. Le fait de nourrir les chats errants contribue fortement à leur multiplication. Quand il y a pénurie de nourriture sur un territoire, la nature se charge elle-même de maintenir un équilibre naturel sur le territoire. Demeurez vigilant lorsque votre chat sort à l'extérieur. C'est à vous de déterminer comment contrôler ses allées et venues.

Toutes les données nous démontrent l'existence d'un problème relié au surnombre de chats errants. La première année, un couple de chats aura environ 3 portées (12 chatons) qui auront des chatons à leur tour pour une possibilité de 144 chats la deuxième année, 1728 chats la troisième année et plus de 20 000 chats la quatrième année.

Chiens

Il en est de même pour votre chien, celui-ci se doit d'être accompagné en laisse lorsqu'il circule sur des lieux publics et il est de votre responsabilité de recueillir ses excréments.

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

Journalier / journalière aux travaux publics

La Municipalité de Saint-Jacques est à la recherche d'étudiants intéressés à travailler en support au personnel du Service des travaux publics pendant l'été 2014.

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne occupant cette fonction aura notamment, et non limitativement, le mandat de réaliser les tâches relatives à l'entretien des infrastructures, des parcs et des espaces verts de la Municipalité de Saint-Jacques.

Exigences et conditions d'embauche :

- Détenir un permis de conduire valide (obligatoire);
- Cours de santé et sécurité au travail (un atout);
- Être disponible en tout temps en cas d'urgence;
- Être disponible le samedi 21 juin 2014 (Fête nationale du Québec);
- 40 heures/semaine.

Salaire offert : Salaire minimum en cours, et le tout selon les conditions établies à l'intérieur de la politique salariale en vigueur.

Période d'emploi : Début juin, jusqu'à la fin août.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae en spécifiant l'emploi postulé soit : «OFFRE D'EMPLOI – JOURNALIER À LA VOIRIE – POSTE ÉTUDIANT», au plus tard le 15 mai 2014, à l'attention de Josée Favreau, directrice générale, par la poste au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0 ou par courriel à josee.favreau@st-jacques.org.

Note : à compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.

La Municipalité de Saint-Jacques souscrit aux principes d'égalité en emploi. L'étudiant doit présentement détenir un permis de conduire pour poser sa candidature. Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse.

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES - LUNDI 19 MAI

LA MAIRIE SERA FERMÉE

à l'occasion de la Journée nationale des patriotes le lundi 19 mai.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

INFORMATION :
Tommy Pilotte
technicien en loisirs
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR

Les inscriptions pour le camp de jour auront lieu le mardi 20 mai de 18 h à 20 h 30 et le mercredi 21 mai de 15 h à 19 h à la mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal).

Le camp de jour est offert aux enfants âgés entre 5 et 12 ans, résidents de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis. Les non-résidents, autres que les municipalités participantes, devront défrayer une surcharge de 25 %.



COÛTS

Camp de jour

1^{er} enfant : 40 \$
2^e enfant : 30 \$
3^e enfant et plus : 25 \$

Service de garde

3 \$ par période
Avant-midi : 7 h 30 à 9 h
Après-midi : 16 h à 17 h 30

Chandail

10 \$ - obligatoire lors des sorties

Retard
10 \$ / 15 minutes



Le camp de jour débutera le 23 juin jusqu'au 15 août de 9 h à 16 h.

Modalités

Il est possible d'effectuer votre paiement par chèques postdatés aux dates suivantes : **20 mai - 10 juin - 23 juin.**

Téléchargez le dépliant ainsi que le formulaire d'inscription du camp de jour sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques. Des copies en format papier sont également disponibles à la mairie de Saint-Jacques.

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!
Aucune réservation ne peut être effectuée
LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ

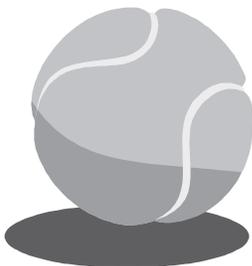
Loisirs et Culture Saint-Jacques

INFORMATION :
Tommy Pilotte, technicien en loisirs

loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Terrains de tennis

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles auprès du Service des loisirs et de la culture. L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de tennis et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.



Terrains de pétanque

Les terrains de pétanque sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles auprès du Service des loisirs et de la culture. L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de pétanque et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.

Les terrains de pétanque sont réservés tous les mardis soirs du 6 mai au 2 septembre pour la tenue de tournois.



VENTE DE LIVRES

Judi 15 mai de 14 h à 19 h

Afin de financer les activités culturelles offertes aux jeunes, une vente de livres aura lieu le jeudi 15 mai de 14 h à 19 h dans la salle du conseil de la mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal).

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables



Hockey mineur

Périodes d'inscription

Du 2 au 13 juin, à la mairie de Saint-Jacques, se tiendra la période d'inscription pour le hockey mineur. Il y aura également une période d'inscription tardive du 4 au 15 août. Le formulaire d'inscription et la liste des frais inhérents sont disponibles à la mairie, sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques.

La Municipalité de Saint-Jacques rembourse les frais d'inscription jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant.

Cardio-musculation au parc Aimé-Piette

Si vous cherchez un entraînement pour un objectif de mise en forme globale, la formule originale cardio-musculation est pour vous. Composé d'un entraînement d'une heure par intervalles structurés, le programme comprend un échauffement, une période d'effort cardiovasculaire et de la musculation. Une période de relaxation inspirée du tai-chi clôture chaque séance. Aucun matériel n'est requis.

Les séances auront lieu au parc Aimé-Piette du 28 avril au 16 juin de 19 h 15 à 20 h 15. La session de 8 semaines est offerte au coût de 73 \$ (taxes en sus).

INSCRIPTION : Julie Desrosiers | 450 271-4326 | joliette@cardiopleinair.ca

Seriez-vous intéressé par le cardio-poussette?
Nous avons besoin d'un minimum de 8 inscriptions pour débiter le cours.

Bibliothèque Marcel-Dugas



PASSION-LECTURE



Voici un aperçu de nos plus récentes acquisitions

Nouveautés CD/ DVD

Les Belle sœurs	bande sonore	Le bal à l'huile; T'en souviens-tu?	trad
Liszt; At the opera	classique	Yves Lambert: Trio	trad
Valérie Milot	classique	A Murray; Yellowstone	DVD
Sinatra; Best of duet	jazz	Grèce de Paul Brouwers	DVD
Preservation hall jazz band; That's it!	jazz	Galapagos; Radio Canada	DVD
Paul Kunigis; 1 moment	jazz		
Italian café; Putumayo	musique du monde		
The Idan Raichel Project; Quarter to six	musique du monde		
Guantanamo; Compay segundo	musique du monde		

NOUVEAUTÉ • NOUVEAUTÉ

Toutapprendre.com

Maintenant, en plus des 15 méthodes de langue offertes gratuitement grâce à votre NIP biblio, vous pouvez apprendre l'Allemand pour débutants et l'Allemand de voyage.

Prêt numérique – depuis février 2014

Votre bibliothèque prend le virage numérique. Dès maintenant vous pouvez emprunter des livres numériques. Voici la marche à suivre :

Allez sur le site de la Municipalité, dans notre catalogue, avec votre NIP biblio, accédez à votre dossier d'abonné et allez à : RESSOURCES ÉLECTRONQUES - PRETNUMERIQUE.CA - GUIDE DE DÉMARRAGE

NOUVEAUTÉ • NOUVEAUTÉ

Atelier de chocolat

Le jeudi 10 avril dernier, les jeunes ont eu droit à une sucrée de belle soirée. Les 30 participants inscrits ont eu le plaisir de cuisiner un menu chocolaté. C'est avec enthousiasme et créativité que les enfants ont élaboré leurs recettes. Un grand succès!

Club du rat Biboche



Biboche, un complice des parents pour donner le goût des livres et développer des habitudes de lecture aux enfants!

Jeudi 8 mai à 18 h 30 : Tous les enfants entre 3 et 6 ans et leurs parents sont invités à une rencontre avec Biboche à la bibliothèque Marcel-Dugas. (Inscriptions obligatoires)

Les Animations Desjardins



Desjardins

Caisse de la Nouvelle-Acadie

Deux rencontres d'auteurs étaient au programme de ces animations printanières soit les 1^{er} et 8 avril derniers. Les jeunes de l'école Saint-Louis-de-France ont pu bénéficier de ces moments privilégiés avec deux auteurs sympathiques : madame Annie Bacon et monsieur Louis Lymburner.

Encore une fois nous remercions la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie pour son support financier. D'autres rencontres seront au programme à l'automne. Une activité enrichissante et stimulante pour nos jeunes.



SOIRÉES COUPS DE COEUR



Notre prochaine soirée aura lieu le mercredi 21 mai et vous êtes tous invités à venir partager vos coups de cœur littéraires.

Prêt de livres entre bibliothèques

Nous vous rappelons que nous offrons le service de prêt entre bibliothèques.

Notre source d'emprunts est la BanQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). Ce service, déjà fort apprécié de plusieurs usagers, permet d'avoir accès à des documents qui ne font pas partie de notre collection. Pour plus de renseignements, s'adresser au personnel de la bibliothèque.

Journée nationale des patriotes

Veuillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera fermée le lundi 19 mai pour le congé de la Journée nationale des patriotes. Nous serons de retour le mardi 20 mai pour le prêt de livres.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents de Saint-Jacques. Vous n'avez qu'à venir à la bibliothèque et présenter une preuve d'identité avec votre adresse.

La bibliothèque, C'EST GRATUIT!



*J'écris
ma Vie*

Association JMV inc.

CHAQUE VIE mérite d'être racontée

L'Association « J'écris ma vie » offre des ateliers pour accompagner ceux et celles qui désirent écrire leur autobiographie.

Pourquoi écrire sa vie?

Pour se rappeler, mieux se connaître ou pour laisser un héritage à ceux qui viendront après. Les ateliers s'adressent aux personnes de tout âge. Nous aimerions savoir si ce projet vous intéresse. De nouveaux ateliers débiteront en septembre 2014.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner à la bibliothèque au 450 831-2296.



HORAIRE RÉGULIER

Lundi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h
Jeudi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h

Des nouvelles de vos organismes



Patrimoine Nouvelle-Acadie

9^e ÉDITION DU FROLIC ACADIEN ET DE LA JOURNÉE ENVIRONNEMENT

24 mai de 10 h à 15 h
Sur les terrains de l'église

SUR LE THÈME DE L'EAU!

- Collecte de RDD au garage municipal (détails en page 20)

- 10 h à 14 h**
- Animation du Club Les Débrouillards
 - Exposition d'aquarelle
 - Collecte de bouteilles vides
 - Distribution de compost (pas de remorque s.v.p.)
 - Distribution de pousses d'arbres
 - Distribution de graines de tournesols
 - Jeux gonflables et maquillage
 - Kiosques sur le monde de l'eau
 - Encan chinois

- 10 h 30**
- Film sur le naufrage de l'Empress of Ireland au sous-sol de l'église
 - Début de plantation des fleurs et aménagement des plates-bandes

- 11 h**
- Visite guidée du parc des Cultures
 - Atelier de bricolage

- 11 h 30**
- Début dîner hot-dog – liqueur, jus et bière en vente sur place

- 12 h 30**
- Film sur la drave au sous-sol de l'église

- 13 h 30**
- Animation de jeux d'eau (ballounes d'eau, etc.)
 - Visite guidée du parc des Cultures

- 14 h 30**
- Tirage de l'encan chinois

- 15 h**
- Fin des activités

Tournesols

Le comité Patrimoine Nouvelle-Acadie vous invite, encore cette année, à garnir vos parterres de tournesols. Pour que l'effet soit le plus saisissant possible, nous vous suggérons d'en mettre sur le devant de votre maison, près des boîtes aux lettres ou devant vos fenêtres afin que tous puissent profiter de leurs couleurs éclatantes.



Des nouvelles de vos organismes



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de ces activités sur notre site Internet.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6
www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Conférence avec Marcel Harnois et Luc Foisy : Des chants qui parlent - Mercredi 14 mai

Certaines espèces d'oiseaux ont des chants qui facilitent leur identification. Ces chants, regroupés selon certaines caractéristiques mises en évidence lors de cette présentation, permettent d'identifier plus facilement ces espèces. Une belle occasion de se familiariser rapidement avec plusieurs chants d'oiseaux. C'est donc un rendez-vous à 19 h au 34, 1^{er} Avenue, Notre-Dame-des-Prairies (2^e étage), entrez par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice.

Admission: 2 \$ pour les membres - 4 \$ pour les non-membres.

Visite au parc de l'Île-Label avec Marcel Mondor et Pierre Richard - Samedi 17 mai

Avec près de 20 hectares, le parc de l'Île-Label constitue un habitat parfait pour plusieurs espèces d'oiseaux et vous offre un environnement naturel extraordinaire sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Marcel et Pierre vous donnent rendez-vous à 8 h 30, au stationnement situé au 404, rue Notre-Dame, Repentigny, à côté du centre d'information (entrez par la rue Thouin). Possibilité de poursuivre après le dîner pour se rendre au Ruisseau de Feu. En cas de pluie l'activité sera remise au lendemain.

INSCRIPTION : Marcel Mondor | mondor33@sympatico.ca

Excursion ornithologique à Sainte-Mélanie avec Raymond et Raymonde - Samedi 31 mai

Raymonde et Raymond vous invitent à venir découvrir un beau coin que nous apprécions. Des sentiers faciles et une forêt mixte, donc des habitats intéressants pour nos amis ailés. Le rendez-vous est fixé à 8 h 30, au Domaine François, situé au 2^e rang, Sainte-Mélanie (facilement identifiable par 3 grands séchoirs à tabac verts).

INSCRIPTION : michaudpalardy@hotmail.com | 450 889-8316

Sortie aux Merlebleus et aux passereaux à Sainte-Marcelline et Saint-Alphonse avec Gilles Desrochers - Samedi 7 juin

Rendez-vous à 8 h à la plage municipale de Sainte-Marcelline, au lac des Français, comme point de ralliement. Le covoiturage sera de mise. Gilles effectuera une tournée des nichoirs à Merlebleus de l'Est et vous fera découvrir les passereaux qui séjournent dans ce petit coin de Lanaudière. En cas de pluie l'activité sera remise au lendemain.

INSCRIPTION : Gilles Desrochers | balbuzarddesrochers@hotmail.com | 450 883-1819.

INFORMATION : Luc Foisy | 450 759-8987



**Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière**

DÎNER DE LA FÊTE DES MÈRES ET DE LA FÊTE DES PÈRES

Mardi 13 mai à 10 h
Centre culturel du Vieux-Collège

MANOIR DU LAC WILLIAM

Jeu 10 juillet (départ en avant-midi et retour en fin de soirée)
Visite en route, promenade en ponton à l'arrivée au lac William (si la température est clémente) et souper spectacle « Le temps des cerises ».

Activités du Club Fadoq

VOYAGE D'ÉTÉ EN COLLABORATION AVEC GROUPE VOYAGES QUÉBEC

Du jeudi 14 au lundi 18 août
Nouveau-Brunswick (festival acadien de Caraquet) et
Île-du-Prince-Édouard
Les participants côtoieront des Acadiens de régions diverses,
vu la tenue du festival mondial acadien.

INFORMATION :

Rita Leblanc-Coderre | 450 839-6567
Renée Pauzé | 450 839-2130

Des nouvelles de vos organismes

Il nous reste une dernière conférence et l'encan de plantes avant nos visites de jardins cet été. Les dates et les détails de ces sorties seront précisés soit par notre page web sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques ou par les membres du conseil d'administration.



Conférence d'Hélène Baril Jardin de sécheresse ou la gestion de l'eau au jardin 20 mai à 19 h 15

Conférence au coût de 5 \$ pour les non-membres et gratuite pour les membres. Tirages, prix de présence.

Depuis quelques années, la gestion et l'économie de l'eau sont des sujets d'actualité et de réalité. Comment le jardinier peut-il réduire sa consommation d'eau sans pour autant compromettre la beauté et la luxuriance de ses jardins? Venez découvrir les méthodes culturales adéquates et les plantes qui permettent de faire une bonne gestion de cette ressource naturelle indispensable à la vie sur terre.



ENCAN DE PLANTES

27 mai à 19 h

Apportez vos plantes en surplus et obtenez-en d'autres, dont certaines provenant de centres jardins, à prix compétitifs.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE POUR TOUT LE MONDE.

La conférence et l'encan auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège (50, rue Saint-Jacques)

AMENEZ UN AMI!

INFORMATION : Jeanne d'Arc Patenaude | 450 759-6907



Des nouvelles de vos organismes



122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

www.horebsaintjacques.com

La chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 20 h

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Vendredi 9 mai de 19 h à 22 h

CONFÉRENCE : « LA COMMUNICATION »

Francine Lamy, psy

Samedi 17 et dimanche 18 mai de 9 h à 17 h

SUPER BAZAR ANNUEL

Fondation Horeb

Lundi 26 mai de 9 h à 16 h 30

JOURNÉE DE RESSOURCEMENT (50 ANS ET PLUS)

Abbé Gérard Marier

Vendredi 30 mai de 10 h à 22 h

TOURNOI DE GOLF ANNUEL

Fondation Horeb

Les samedis de 9 h à 17 h

26 avril, 3, 17, 31 mai, 7, 14, 21 et 22 juin

ÉÉSA SESSION : PAUL

Équipe de l'ÉÉSA

Du lundi 2 juin à 19 h au vendredi 6 juin à 13 h

RETRAITE: « MON NOM EST JE SUIS. »

F. Yves Légaré, ptre .s.c

Samedi 14 juin de 10 h à 18 h

Dimanche 15 juin de 10 h à 16 h

ARTISANERIE LANAUDOISE, SALON D'ART

Sylvie Lechasseur | 450 839-7047

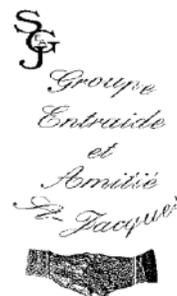
Steeve Pepin | 450 839-7717

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Steeve Pepin

info@horebsaintjacques.com | 450 839-7717

Entraide et Amitié de Saint-Jacques



Les membres du groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques vous invitent à un dîner pour souligner la fête des Mères. Activité récréative en après-midi.

Quand : Lundi 12 mai de 11 h 30 à 15 h 30

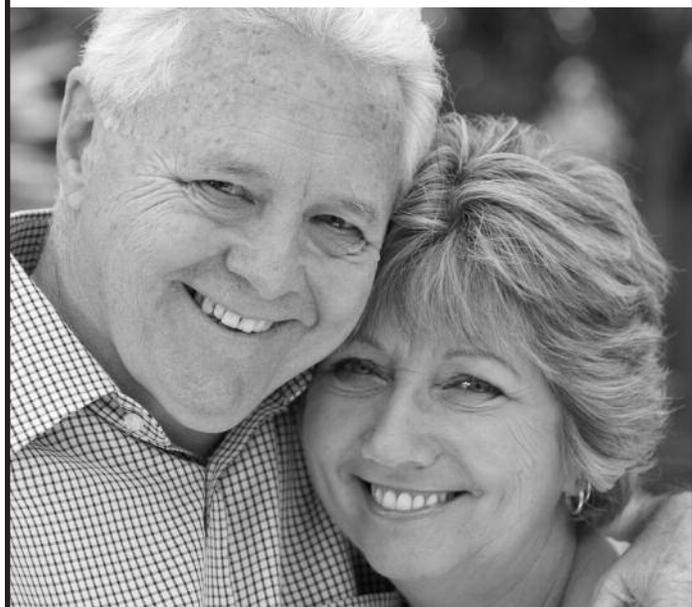
Où : Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques

Coût : 12 \$ par personne (dîner)

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Fleur-Ange Perreault | 450 839-2989

Transport disponible sur demande.



Des nouvelles de vos organismes



Regroupement Bénévole de Montcalm

JOURNÉE DE MUSICOTHÉRAPIE POUR PROCHES AIDANTS ET AIDÉS

Proches aidants, vous êtes invités à participer à une journée de musicothérapie avec votre aidé. Venez vivre une expérience valorisante avec Christine Bouchard, musicothérapeute accréditée par l'association canadienne de musicothérapie. Elle partagera sa passion de la musique et ses bienfaits. Par le jeu musical et la voix, madame Bouchard travaille avec le potentiel et les forces de chacun. La musique est un langage universel faisant appel à la spontanéité et à la sensibilité de l'individu. La musique adoucit les mœurs... Elle réduit les concentrations sanguines en hormones du stress, et fait disparaître les tensions accumulées pendant une journée.

- La musique apaise
- Elle favorise l'expression, la communication
- Identifie des émotions
- Amène à verbaliser des épisodes de vie

L'accompagnement musical place la personne en situation de réussite.

Quand : Mardi 20 mai de 10 h à 14 h 30 (dîner servi sur place)

Où : Regroupement Bénévole Montcalm | 25, rue Saint-Louis à Saint-Esprit

INFORMATION ET INSCRIPTION : avant le mardi 13 mai
Sylvie Gagnon | 450 839-3118 | 1 888 839-3440, poste 226



**Regroupement
Bénévole
de Montcalm**

*Là où s'arrêtent les mots...
commence la musique - Wagner*

Cette activité
est offerte
gratuitement
grâce à une
subvention de
**L'APPUI
Lanaudière.**

**Transport bénévole
disponible
au coût de 4 \$**

Atelier d'information

Les clés à la portée de tous les aidants

« Pour une meilleure connaissance des services »

Les ateliers sont accessibles aux aidés et aux aidants, et les sujets abordés à cette rencontre seront :

- Connaître les étapes d'un processus d'aide ou d'hébergement;
- Le rôle des travailleurs sociaux, à l'hôpital, au CLSC, dans un CHSLD;
- Les besoins et les droits de la personne.

Quand : Mercredi 7 mai de 19 h à 20 h 30

Où : Regroupement Bénévole de Montcalm | 25, rue Saint-Louis, Saint-Esprit

Animation : Christian Levac, CLSC Saint-Esprit

Si vous désirez obtenir un service de répit-surveillance soit au Regroupement Bénévole de Montcalm ou à votre domicile, faire la demande lors de votre inscription, et ce gratuitement pour les aidés.

INFORMATION : Sylvie Gagnon | 450 839-3118 ou 1 888 839-3440, poste 226

**Transport disponible sur
demande au coût de 4 \$.**

Des nouvelles de vos organismes



Concilier études et travail : la clé du succès

Au Québec, en 2012, 43 % des jeunes du secondaire occupaient un emploi rémunéré. Chez les élèves de 1^{re} secondaire, le taux était de 38 %, augmentant au fil des niveaux pour atteindre 55 % en 5^e secondaire. Devant ce fait, tentons de les aider à mieux concilier études et travail rémunéré.

Des avantages et des inconvénients

Les jeunes qui occupent un emploi durant leurs études en retirent des avantages; ils développent leur sens de l'organisation et des responsabilités ainsi que diverses compétences et intérêts, apprennent le marché du travail et sa culture (langage, ponctualité, etc.), sont plus autonomes financièrement et ont une meilleure estime de soi. Cependant, ils s'exposent aussi à certains dangers; ils ont moins de temps, d'énergie et de concentration pour leurs études, sont plus à risque de subir des blessures au travail, et sont susceptibles de cumuler retards et absences, d'être moins motivés à l'école, de vivre du stress et de la fatigue, d'être moins actifs physiquement, d'adopter de mauvaises habitudes de vie et d'avoir une vie sociale moins épanouie.

Des facteurs pouvant nuire à la conciliation travail-études

Le nombre d'heures travaillées joue sur la conciliation travail-études, mais ne peut à lui seul expliquer une bonne ou une mauvaise conciliation travail-études. L'horaire de travail doit être souple et adapté en fonction de l'âge et du sexe du jeune, de la période de l'année scolaire, du niveau scolaire du jeune et de certaines contraintes liées au travail. Parmi ces contraintes, on identifie : les relations tendues avec des collègues, des supérieurs ou avec le public, une ambiance de travail difficile, la manipulation de charges lourdes, le travail en position debout ou dans un environnement bruyant, les tâches ou mouvements répétitifs, le travail de soir, de nuit ou durant les jours de classe, une charge de travail élevée, le manque de temps pour réaliser les tâches et les interruptions fréquentes durant leur exécution, et le manque d'autonomie.

Dans Lanaudière, plusieurs employeurs ont choisi OSER-JEUNES

Piloté par le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) et exclusif à Lanaudière, OSER-JEUNES est un programme de certification des employeurs qui met en valeur leurs pratiques favorables à une bonne conciliation travail-études. Les jeunes qui souhaitent travailler dans un tel milieu peuvent consulter le bottin des employeurs certifiés en suivant ce code QR.



Aider les jeunes à mieux concilier études et travail quand on est...

- **Parent** : Tentez de protéger votre jeune des pièges de la surconsommation. Faire la différence entre un besoin et une envie permet d'éviter les dépenses inutiles et de remettre en question le besoin d'augmenter ses heures de travail. Informez-vous de son horaire, de ses tâches et des contraintes liées à son travail. Vous serez plus à même de le soutenir et de le sensibiliser à l'importance de fixer ses limites et d'accorder la priorité à ses études.
- **Enseignant, direction scolaire ou autre adulte significatif** : Sensibilisez les jeunes à l'importance d'une bonne conciliation études-travail. Encouragez les employeurs de votre quartier à obtenir une certification OSER-JEUNES.
- **Employeur** : Gardez en mémoire que les jeunes doivent accorder la priorité à leurs études, et ce, jusqu'au dernier jour de classe. Obtenez, si ce n'est déjà fait, une certification OSER-JEUNES, accessible à tous les employeurs lanaudois, qu'ils embauchent ou non des jeunes. Renseignements disponibles à l'adresse osser-jeunes.org

Julie Blanchette
Agente de développement, CREVALE

Des nouvelles de vos organismes



Marche contre le cancer SAMEDI 31 MAI 2014



Venez marcher avec nous !!

Samedi le 31 mai 2014

La Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie

S'INVESTIT CONTRE LE CANCER

Une marche de 7,8 KM entre nos deux centres de services *
est organisée, au profit de :

La Société Canadienne du Cancer et Myélome Canada

Inscription: 5,00\$ ou plus pour la cause

Informations : 450-839-7211 poste 7008220

*Départ à 10h00 beau temps/mauvais temps

de Ste-Marie Salomé, arrivée à St-Jacques

Service de navette et animation prévus

**L'ENGAGEMENT
DU CŒUR**

Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie

Franklin Davidson Jean Colmor

Galipeau

Jean

Guilbault

Dupuis

Pominville

Sincery

LES EMPLOYÉS

Morin

Leblanc

S'INVESTISSENT CONTRE LE CANCER

Tremblay

Benoit

Venne

Gaudet

Landry

Lemieux

Johnson

Mondor



Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

INFORMATION :

Thérèse Beauchamp | 450 397-1212



LOGEMENTS À LOUER

Information Saint-Jacques



Vérification des avertisseurs de fumée pour les résidents de la rue Saint-Jacques

Le Service Sécurité incendies de Saint-Jacques procédera à la vérification des avertisseurs de fumée pour les résidents de la rue Saint-Jacques du 19 au 24 mai.

Les visites se dérouleront de soir et le samedi pendant la journée.



Nous prenons les appareils électroniques
tels que vieux téléphones,
écran d'ordinateur, etc.

Collecte des RDD et des pneus 24 mai de 8 h à 16 h

La collecte des résidus domestiques dangereux et des pneus aura lieu le **samedi 24 mai de 8 h à 16 h** au garage municipal (186, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques).

Comment reconnaître les produits domestiques dangereux ?

On trouve sur leur étiquette un ou plusieurs de ces pictogrammes :

Catégories de RDD :

Acides et bases	Huiles usagées et filtres	Peintures
Aérosols	Fluorescents	Pesticides
Antigel	Médicaments	Piles
Batteries	Oxydants	Propane
Cyanures		Solvants

Corrosif - Inflammable - Toxique - Explosif



Collecte des pneus

Le diamètre de jante supérieure, des pneus d'autos ou de camions amassés, ne devra pas excéder 24,5 pouces, pour un diamètre total du pneu de 48,5 pouces. On demande de retirer la jante du pneu (si possible).

Vente-débarras

17, 18 et 19 mai de 8 h à 18 h

Depuis quelques années, les ventes-débarras sont interdites sur le territoire de Saint-Jacques sauf aux dates précisées par le règlement municipal. Cette année, elles sont autorisées, avec un permis, du 17 au 19 mai de 8 h à 18 h. En cas de pluie, la vente-débarras est autorisée uniquement la fin de semaine suivante.

Vous devez **obligatoirement** vous procurer un permis (gratuit) auprès de Martin Genest, inspecteur municipal au 450 839-3671, poste 7660 ou au urbanisme@st-jacques.org.

CONFÉRENCE

Ce qu'Hydro-Québec ne vous dit pas

Quand : Mardi 13 mai à 19 h

Où : Centre culturel du Vieux-Collège

La séance d'information, donnée par *Lanaudière Refuse*, a pour but de vous informer sur les compteurs intelligents d'Hydro-Québec.

Information Saint-Jacques



Participez-vous au Défi têtes rasées?

Le Défi têtes rasées Leucan est une activité de financement majeure de Leucan qui mobilise la communauté dans un élan de solidarité afin d'offrir des services aux familles d'enfants atteints de cancer et d'investir dans la recherche clinique. C'est aussi un geste de soutien envers les enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une modification de leur image corporelle par la perte des cheveux. Depuis 35 ans, l'Association offre des services distinctifs et adaptés à des centaines de familles et des milliers de membres à travers le Québec tels que :

- accompagnement et soutien affectif;
- aide financière;
- services de référence;
- massothérapie;
- animation en salle de jeux en milieu hospitalier;
- activités sociorécréatives;
- sensibilisation scolaire;
- fin de vie et suivi de deuil;
- etc.

VENTE
DE HOT-DOG
ET DE BILLETS
DE TIRAGE
AU PROFIT
DE LEUCAN

8 juin de 10 h à 14 h à la caserne (115, rue Saint-Jacques)

Il existe plusieurs façons de participer au Défi têtes rasées :

- Comme donateur;
- Comme participant individuel ou de groupe;
- Comme parrain ou marraine en soutenant et en encourageant un participant afin de l'aider à atteindre son objectif.

Pour vous inscrire, rendez-vous au **www.tetesrasees.com**
Des formulaires sont également disponibles en format papier à la mairie.

Nous vous invitons donc à mettre votre tête à prix afin d'amasser des dons auprès de votre entourage.

INFORMATION :

Daniel Bell | daniel.bell@live.ca



Information Saint-Jacques



Traverses piétonnières

Le Code prescrit que le conducteur d'un véhicule doit reconnaître aux piétons la priorité d'usage de la chaussée dans des circonstances précises. Il doit aussi respecter la signalisation routière et les limites de vitesse permises, pour prévenir les accidents. S'il ne respecte pas ces règles, de fortes amendes peuvent lui être imposées. Les piétons, de leur côté, sont soumis à un certain nombre de règles dont le non-respect entraîne le paiement d'une amende et le risque d'une blessure grave.

Les règles à suivre pour un piéton

Le Code de la sécurité routière oblige le piéton, pour sa sécurité, à :

- emprunter en tout temps le trottoir qui borde la chaussée;
- utiliser les passages pour piétons;
- se conformer aux feux pour piétons installés aux intersections. S'il n'y en a pas, il faut se conformer aux feux de circulation.

Les feux pour piétons

- Une silhouette fixe (1) t'autorise à traverser la rue avec prudence, en surveillant les véhicules qui effectuent un virage.
- Une main fixe (2) t'indique de ne pas traverser.
- Un signal clignotant (main ou silhouette) (3) indique de ne pas traverser. Cependant, si on a déjà commencé à traverser, on poursuit son chemin.

Comme piéton, le Code interdit aussi de :

- traverser une intersection en diagonale, sauf en présence d'un agent de la circulation;
- faire de l'auto-stop sur la chaussée ou à un endroit où le dépassement est interdit;
- se tenir sur la chaussée pour parler avec l'occupant d'un véhicule.

Avant de s'engager dans un passage pour piétons qui n'est pas situé à une intersection contrôlée par des feux de circulation, il faut s'assurer que l'on peut traverser sans risque. Lorsqu'il n'y a ni intersection ni passage pour piétons, il faut céder le passage aux véhicules.

Un piéton qui ne se conforme pas aux feux de piéton ou de signalisation est passible d'une amende minimale de 15 \$. De plus, un piéton qui n'utilise pas un passage pour piétons ou une intersection pour traverser un chemin public risque de payer une amende se situant entre 15 \$ et 30 \$.



Information Saint-Jacques



Les règles à suivre pour un conducteur

Un bon conducteur doit redoubler de prudence à proximité des écoles, des terrains de jeux, des groupes d'enfants, des résidences pour personnes âgées et des intersections.

Le Code l'oblige à immobiliser son véhicule pour permettre le passage aux piétons engagés dans un passage piétonnier qui est situé à une intersection et qui n'est pas réglementé par des feux de circulation.

Un conducteur doit aussi :

- céder le passage à un piéton qui traverse au feu vert en face d'un signal blanc ou clignotant d'un feu pour piétons;
- céder le passage à un piéton qui fait face à un feu vert, qu'il y ait ou non un passage pour piétons;
- céder le passage aux piétons et aux cyclistes qui traversent une chaussée à une intersection réglementée par un signal d'arrêt.

Pour la sécurité des piétons et sa propre sécurité, il est important qu'un conducteur respecte la limite de vitesse permise, sous peine de se voir imposer une amende pouvant atteindre plusieurs centaines de dollars. Des points d'inaptitudes peuvent aussi s'ajouter à son dossier de conducteur.

Soyez prudents!



Information Saint-Jacques



Regroupement Bénévole de Montcalm

LEVÉE DE FONDS PUBLIQUE
du 1^{er} au 30 avril 2014

OBJECTIF de
10,000 \$

Les échanges au groupe de socialisation me font revivre!
Mme Cécile Desjardins,
Saint-Jacques.

Merci à toute l'équipe du RBM, vous vous préoccupez du mieux-être de tous ceux qui vous entourent, au grand plaisir de tous!
Mme Claudine Piché,
Sainte-Julienne.
Bénévole pour la pièce de théâtre.

Le groupe d'entraide pour les proches aidants m'a soutenu dans des moments difficiles.
M. Luc Lamore,
Saint-Jacques.

Le RBM a été très important pour moi. J'ai appris beaucoup par les comités, la formation et le support du groupe des proches aidants.
Mme Gisèle Léves,
Saint-Lin-Laurentides.

Le service d'accompagnement transport est essentiel pour mes rendez-vous médicaux et mes activités au groupe de socialisation.
Merci à nos bénévoles pour leur gentillesse et leur disponibilité.
Mme Jeannine Lachapelle,
Saint-Roch-de-l'Àchigan.

Le groupe de socialisation...c'est ma 2^e famille.
Un participant du groupe de socialisation.

Je me sens très valorisé et fier de m'impliquer pour ma communauté.
M. Hermas Henri,
Saint-Esprit. Bénévole à l'accompagnement transport.

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que j'ai accepté de relever le défi d'être le président d'honneur de la levée de fonds publique du Regroupement Bénévole de Montcalm (RBM), et ce, pour une troisième année. Pharmacien de profession, ayant la santé et le bien-être de la communauté à cœur, c'est ma façon de soutenir l'organisme communautaire, qui travaille activement pour offrir des programmes et ateliers pour les citoyens et citoyennes de notre milieu.

Je sollicite votre engagement par le biais de cette lettre votre engagement personnel et votre appui, que ce soit 5\$, 20\$, ou 100\$, tous les dons s'additionnent et sont significatifs pour le RBM. Lors d'ateliers d'information, j'ai eu l'opportunité de côtoyer les personnes qui utilisent les services du RBM, et je peux ainsi témoigner du bien-fondé de cette organisation.

Le RBM c'est notamment :

Service aux Aînés

- Des activités de socialisation et des ateliers d'information qui améliorent leur autonomie et leur qualité de vie;
- Promotion des comportements bienveillants à l'égard de ces personnes;

Service à la communauté

- Un groupe de soutien pour proches aidants, des ateliers pour les aider à faire des choix éclairés et le développement d'un guide régional afin de faciliter la recherche de services;
- Service et livraison de la « Popote congelée Montcalm » pour maintenir une saine nutrition;
- La promotion de l'action bénévole, dans les écoles primaires et dans la communauté;
- La formation continue des bénévoles qui s'impliquent pour les citoyens d'ici;

Service accompagnement transport

- L'implication d'une centaine de bénévoles dévoués qui transportent et accompagnent des personnes à leurs rendez-vous médicaux et légaux;

Et bien plus encore...! Une visite à leurs locaux vaut mille mots!

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur le travail de l'organisme, et je suis très fier et honoré de me joindre au RBM et de vous demander de soutenir avec moi le déploiement de projets porteurs pour notre communauté.

Merci de nous appuyer dans cette 10^e levée de fonds! Chaque don peut servir à un parent, un conjoint, un frère, un ami et votre apport est un appui qui vaut de l'or...! Merci d'être à mes côtés pour cet élan de générosité!

Pour connaître l'organisme et ses réalisations, visitez le site internet www.rbmontcalm.com



Jean-François Lafrance
Pharmacien

Jean-François Lafrance, pharmacien

Une force
COLLECTIVE

150
bénévoles

En 2013-2014
Plus de 4000 personnes provenant de toutes les municipalités
de la MRC ont bénéficié de nos services et programmes

25
groupes
membres



Pour acheminer votre don

Utilisez le formulaire ci-dessous et retournez-le à l'attention de :

Regroupement Bénévole de Montcalm

27, rue St-Louis, St-Esprit (Québec) J0K 2L0



(S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

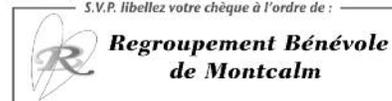
Code postal _____ Tél. rés. _____

Courriel _____

10 \$ 20 \$ 50 \$ 100 \$ _____ \$

Je désire un reçu pour fins d'impôt.

S.V.P. libeller votre chèque à l'ordre de :



**Regroupement Bénévole
de Montcalm**

Organisme de bienfaisance enregistré : 107883431 RRR0001
www.rbmontcalm.com